

*La préfète déléguée
pour la défense et la sécurité*

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA PROTECTION CIVILE

Service interministériel de défense
et de protection civiles

Affaire suivie par K. MANSOURI
☎ : 04.72.61.67. 60
@: khadidja.mansouri@rhone.gouv.fr

Lyon, le 09 JUL. 2024

La préfète déléguée
pour la défense et la sécurité

à

Mesdames et Messieurs
les maires

Objet : Appel à la plus grande vigilance

Depuis le 25 mars dernier, le territoire national est maintenu en niveau d'alerte « Urgence Attentat », niveau le plus élevé du plan Vigipirate, en raison du contexte international et du haut niveau de menace terroriste qui pèse sur la France.

C'est dans ce contexte que la France accueillera, dès le 24 juillet prochain, les jeux olympiques et paralympiques, événement de portée internationale. Cet événement se traduira notamment par une affluence accrue dans certains lieux de convivialité tels que bars et restaurants ainsi que par des rassemblements liés notamment à des retransmissions d'épreuves sportives.

Je rappelle que ce type d'évènement doit être entièrement sécurisé par l'organisateur qui sera incité à :

- privilégier les lieux clos (enceintes sportives, salles municipales etc) pour l'organisation de ses évènements ;
- mettre en place, partout où cela est possible, un contrôle avec palpation et un contrôle visuel des sacs ;
- relayer les mesures de communication gouvernementale portant sur le comportement à adopter face à la menace terroriste en apposant l'affiche « Régir en cas d'attaque » (ci-jointe) que je vous demande de bien vouloir apposer également dans les ERP.

Par ailleurs, compte tenu du niveau très élevé de la menace terroriste, je vous demande de renforcer notamment la vigilance autour des bâtiments publics et des rassemblements marqués par une forte affluence.

Je vous remercie d'observer la plus grande rigueur dans la mise en œuvre de ces mesures.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

La préfète déléguée pour la défense et la
sécurité,

Juliette BOSSART-TRIGNAT

En copie à

- Madame la sous-préfète en charge du Rhône Sud
- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche sur Saône
- Madame la président de l'association des maires du Rhône